

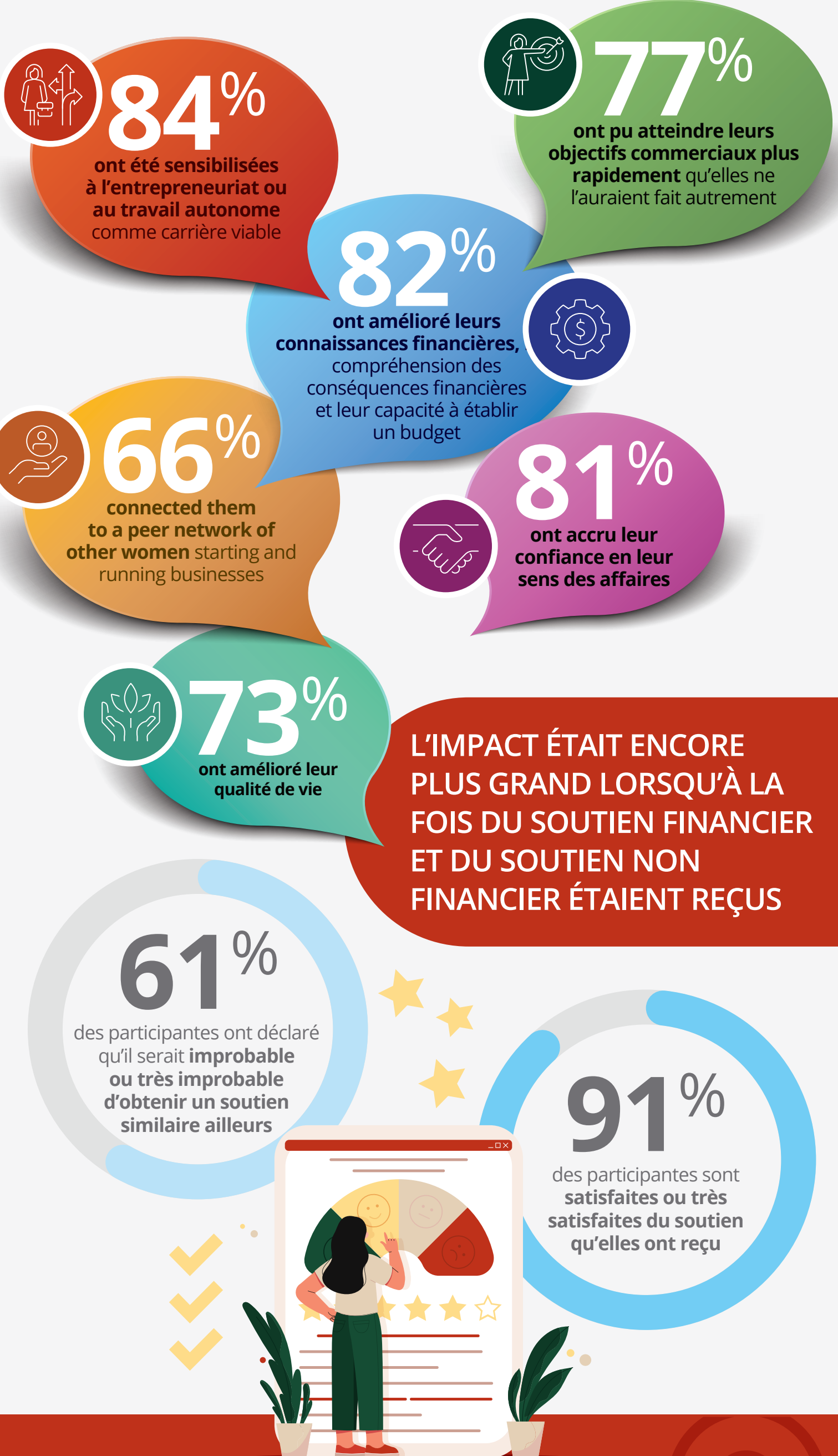
SONDAGE CLIENT 2024 PROGRAMME POUR LES FEMMES ENTREPRENEURES AUTOCHTONES

L'entrepreneuriat représente une voie prometteuse pour les femmes autochtones qui leur permet d'enrichir leur vie, de renforcer leurs liens familiaux et de participer au développement de leur communauté. À cet effet, le programme pour les femmes entrepreneures autochtones a été élaboré par l'Association nationale des sociétés autochtones de financement (ANSAF) et financé par Services aux Autochtones Canada afin d'offrir du financement durable basé sur une relation de confiance, et de la formation spécifiquement pour les femmes entrepreneures autochtones.

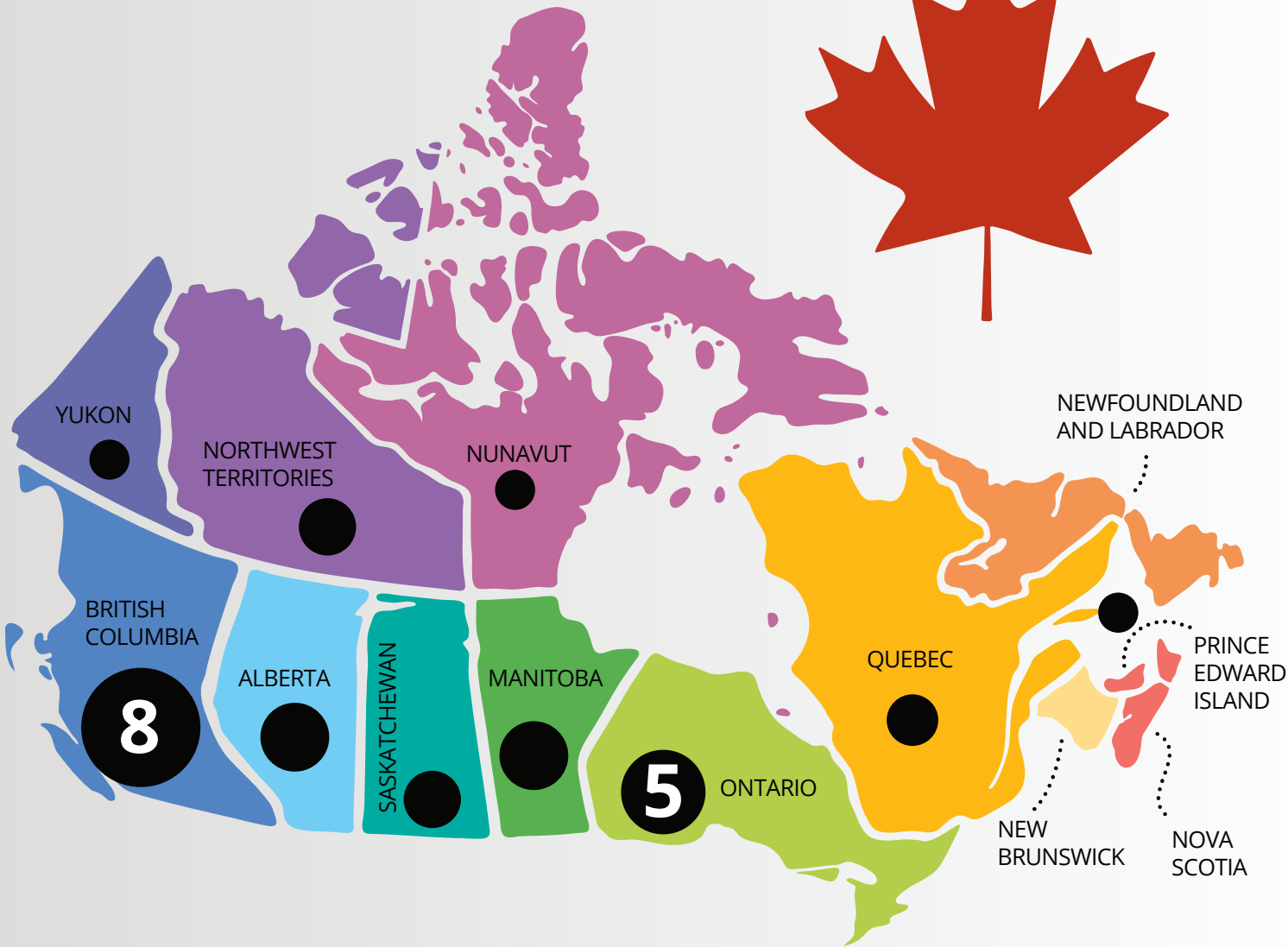
SOUTENIR LES FEMMES AUTOCHTONES ENTREPRENEURES



IMPACT POUR LES FEMMES AUTOCHTONES



Évaluation réalisée par **The Evidence Network**. Analyse basée sur les résultats des rapports internes jusqu'au 31 mars 2024 et sur un sondage mené auprès de **174 femmes autochtones** ayant participé au programme pour les femmes entrepreneures autochtones.



YUKON

NORTHWEST
TERRITORIES

NUNAVUT

NEWFOUNDLAND
AND LABRADOR

BRITISH
COLUMBIA

ALBERTA

SASKATCHEWAN

MANITOBA

QUEBEC

PRINCE
EDWARD
ISLAND

8

5

ONTARIO

NEW
BRUNSWICK

NOVA
SCOTIA



Le programme pour les femmes entrepreneures autochtones accorde jusqu'à

20 000 \$

en microcrédits aux femmes autochtones



48%

des bénéficiaires de microcrédits ont moins de 40 ans



419

microcrédits accordés à des femmes autochtones dans tout le Canada en date du 31 mars 2024



32

institutions financières au pays ont mis en œuvre le programme pour les femmes entrepreneures autochtones, dont 17 qui ont également mis en œuvre le Fonds de prêts FE



59%

des bénéficiaires ont utilisé leur microcrédit pour démarrer une entreprise



Le Fonds de prêts pour les femmes en entrepreneuriat (« Fonds de prêts FE ») accorde jusqu'à

50 000 \$

en microcrédits aux femmes autochtones



16 921 \$

microcrédit moyen

